



# L'essentiel de l'activité 2025

**Fédération de  
l'ARDECHE**





Jour après jour, ici comme ailleurs, le Secours populaire, association reconnue d'utilité publique, agit pour un monde plus juste et plus solidaire, en permettant à chacun de s'émanciper et trouver sa place de citoyen, là où il vit, travaille ou étudie. Issu du peuple, animé par lui, le

matériel, alimentaire, médical, moral, juridique, de la formation, de l'insertion sociale et professionnelle, ainsi que de l'accès au droit, à la culture et aux loisirs, au numérique, etc. Bénévoles comme partenaires, entreprises et donateurs, adultes comme enfants dès le plus jeune âge... tout le monde est invité à passer à l'action, à s'émanciper, à

Secours populaire promeut une relation d'égal à égal véritablement unique et un accueil inconditionnel. Présent partout, au bout de la rue comme au bout du

Secours populaire  
Tout ce qui est  
humain est nôtre

vivre la solidarité jour après jour. Ancrant sa vision sur la volonté d'un monde plus solidaire, le Secours populaire s'abstient de tout clivage: il rassemble et crée

monde avec son réseau de partenaires, il valorise systématiquement l'initiative comme mode d'action. L'association est profondément décentralisée et chacun peut ainsi agir : actions d'urgence, actions dans la durée, accompagnement global, sur les plans

du lien autour des valeurs partagées. Son engagement est un combat. Un mode d'action. Il est sur le pont. Là où ça bouge. Là où ça compte. Il a, tout naturellement, un rôle de vigie vis-à-vis des pouvoirs publics.

98

Fédérations

172

Organisations partenaires en Europe et dans le monde

98 000

Bénévoles

656

Comités locaux



## Le mot du trésorier

En 2025, deux événements indissociables ont marqué l'année du Secours populaire : la **célébration de ses 80 ans** et la Journée des oubliés des vacances. Cet anniversaire a permis de rassembler largement autour de la solidarité, en mobilisant bénévoles, partenaires et donateurs, et en donnant davantage de visibilité aux actions de l'association. Dans le même élan, la **Journée des oubliés des vacances** à Paris a permis à de nombreux enfants et familles de vivre une journée exceptionnelle, faite de découvertes, de partage et de convivialité.

Dans la continuité des 80 ans du Secours populaire, l'année 2025 a été marquée par un moment fort : le **Congrès national de Lille**. Ce rendez-vous s'inscrit dans la tradition du mouvement, qui permet de faire vivre sa dynamique collective et de l'adapter au changement de la société et aux besoins des personnes accompagnées. À Lille, le Secours populaire a réaffirmé avec force son engagement : rester fidèle à ses valeurs fondatrices tout en renforçant une action efficace, solidaire et tournée vers l'avenir.

Autre élément marquant de cette année hors norme : la succession et l'intensité des **urgences internationales**, alimentées à la fois par les conflits armés notamment à Gaza, au Liban et, dans un autre registre, à Cuba ainsi que par les dérèglements climatiques. Face à ces défis majeurs, notre mouvement a su démontrer sa capacité de mobilisation et d'adaptation.

La lutte contre la précarité alimentaire s'est poursuivie et renforcée en 2025 avec le soutien européen (SEAA) et le programme **Mieux Manger Pour Tous** (MMPT), basé sur les circuits courts et le développement d'actions locales de solidarité. Les partenariats avec les producteurs locaux ont été consolidés afin de garantir une alimentation de qualité et durable.



Chaque année les mêmes questions, est-ce que l'histoire a été belle, est-ce que la photo rend bien ? Ou bien comment allons-nous, je parle de santé, en chiffres, en mots et en valeurs ? Premier réflex : calculer l'excédent ! Mais il peut cacher des choses bien différentes, nous avons besoin de le faire parler ! Nous avons plusieurs chemins de lecture des chiffres et d'analyse. Pour organiser notre découverte du compte de résultat nous passons par ce qui nous décrit le quotidien d'une vie « à la maison » le chaud, le froid, la sécurité, l'électricité, les déplacements, les achats, ainsi de suite. Nous avons des lieux de vie à rendre accueillants pour tous et à animer. Nous voulons construire de la relation. Ensuite, nous avons les chiffres qui expriment nos actions. Ils rendent compte de « bien-manger », de voyages, de vacances, de licences sportives, de journées « bonheur », de santé, d'expression... Enfin, nous avons les mots et les chiffres qui sont des témoignages de la confiance et qui nous éloignent des tentations commerciales : participation, contribution, valeur, don, subvention. Elle est une recherche vitale, jamais acquise, une responsabilité commune. La géographie de nos ressources fait que nous sommes plus ou moins dépendants hors nous cherchons une liberté d'agir optimale. Nous n'oublions pas l'action des bénévoles, les dons en nature hors du champ comptable dans notre recherche. C'est une année réussie quand nous nous reconnaissons sur la photo, fidèles à nous-mêmes, et que nous pouvons continuer grâce à un excédent avec un petit plus pour « si jamais ». Nous savons que rien n'est arrêté, que tout reste à vivre, parce que c'est de vie que nous parlons !

**HERVE ISSARTEL, Trésorier(e) départemental(e)**



## Témoignage

Je suis étudiant et financièrement c'est compliqué. Je travaille à temps-partiel et les revenus ne me permettent pas de couvrir tous les besoins du quotidien. Cette situation stressante m'a fait sombrer dans une dépression. Le Secours populaire m'aide en ce qui concerne l'alimentation et le vestimentaire, mais pas seulement. Il y a aussi le volet culturel. C'est très important, ça joue un rôle prépondérant en ce qui concerne la santé mentale en te faisant sortir de ton cocon et rencontrer d'autres personnes.

**Dorion, étudiant soutenu dans les Hauts-de-Seine**

3,8 millions

de personnes aidées en France



accès alimentaire



accès aux soins et  
à la prévention



fêtes de fin d'année



accès aux vacances



accès à la culture



accès au logement



accès au sport



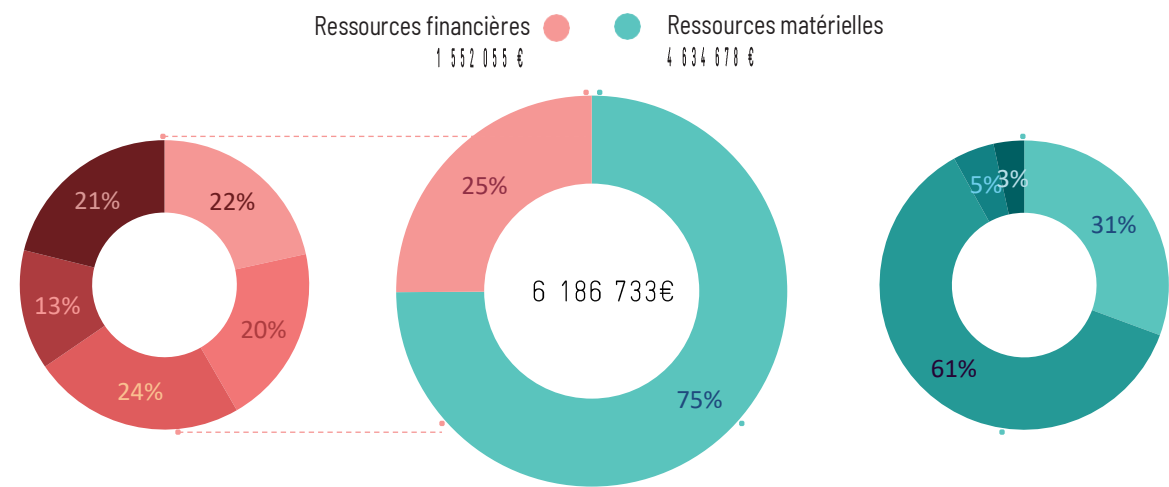
accompagnement  
juridique

# Des ressources départementales diversifiées

Le SPF dispose d'une variété de sources de financement qui lui garantit son indépendance. Les dons matériels, les prestations en nature et le bénévolat représentent **75%** de l'ensemble des ressources, il faut noter la diversité des ressources financières, composées de ressources issues de la générosité du public pour **22%**

(réparties entre dons de particuliers, mécénat et legs), de subventions pour **20%**, de produits d'initiatives de collecte populaire (braderies, etc.) pour **24%** et de participations des destinataires de la solidarité pour **13%**, avec pour principe le non assistanat et la préservation de la dignité.

## Répartition des ressources financières et matérielles en 2025



### Répartition des ressources financières

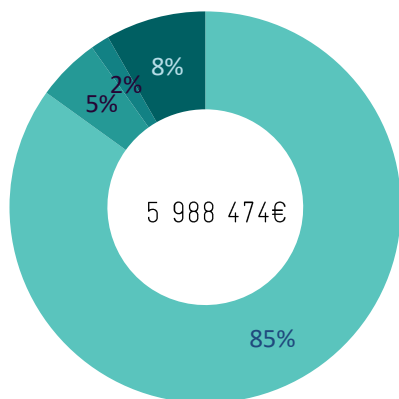
- **22 %** Produits de la générosité du public (dons, legs, mécénat)  
334 924 €
- **20 %** Subventions  
311 739 €
- **24 %** Produits d'initiatives de collecte (braderies, tombolas, manifestations, etc.)  
369 107 €
- **13 %** Participations des destinataires de la solidarité  
208 153 €
- **21 %** Autres produits divers  
328 131 €

### Répartition des ressources matérielles

- **31 %** Produits alimentaires  
1 419 606 €
- **61 %** Bénévolat  
2 842 174 €
- **05 %** Dons en nature neufs  
214 453 €
- **03 %** Prestations en nature  
158 445 €

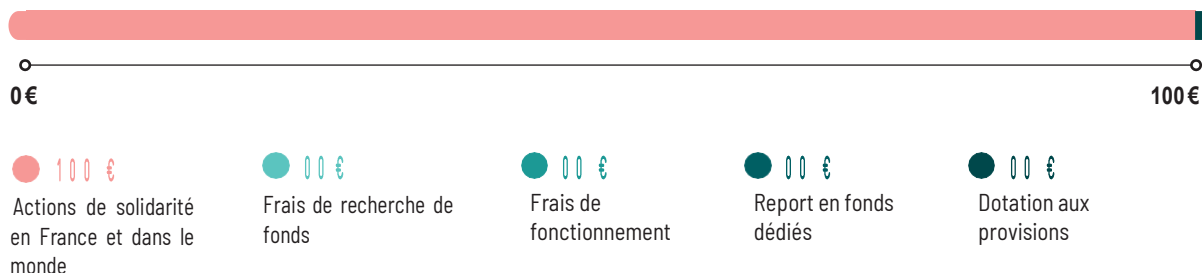
# Emploi des ressources financières et matérielles en 2025

Hors dotations aux provisions, résultat de l'exercice et reports en fonds dédiés



- 85 % Actions de solidarité en France  
5 086 395 €
- 05 % Actions de solidarité à l'étranger  
313 970 €
- 02 % Frais de recherche de fonds  
92 509 €
- 08 % Frais de fonctionnement  
495 600 €

## Avec 100€ de générosité du public



## Les contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature représentent l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association des biens ou d'autres services à titre gratuit. Elles concernent notamment la valorisation des **106 329 heures** de bénévolat, les prestations gratuites, les mises à disposition de locaux, la mise à disposition de salariés en mécénat de

compétence, les produits alimentaires issus des collectes alimentaires ou du SEAA (Soutien européen à l'aide alimentaire), les dons en nature neufs. En 2025, elles représentent **4 634 678 €**, soit **75%** du total des ressources dont **46%** au titre du bénévolat en France et dans le Monde.

# Effet multiplicateur de la solidarité

Avec 100 € de recettes financières, le SPF a réalisé pour **361 €** d'actions de solidarité matérielle et financière en France et dans le Monde.

100 €  **361 €**



# 106 329

heures de bénévolat ont été réalisées cette année.

**G**âce à l'engagement des bénévoles, vos dons agissent. L'effet multiplicateur, ou effet levier, illustre la complémentarité des solidarités financière et matérielle. Il est calculé à partir du montant de nos missions sociales en France et dans le Monde (dépenses financières et valorisation des contributions volontaires en nature).

Cette somme est ensuite rapportée aux ressources financières utilisées en 2025 (c'est le total des ressources financières diminué des reports de fonds dédiés sur l'année suivante). Ce ratio illustre précisément l'importance de la mise en mouvement du bénévolat et de la complémentarité nécessaire des différentes formes de solidarité populaire. Cet effet multiplicateur permet chaque année au Secours populaire de mettre en œuvre de nombreuses actions de solidarité en France et dans le monde.

## Patrimoine



2 275 516 €

Locaux  
Terrains et bâtiments



53 146 €

Matériel logistique  
Chambres froides, racks de  
stockage, etc.



55 742 €

Matériel de transport



2 049 €

Matériel de bureau et  
informatique

## Fonds dédiés

Les fonds dédiés représentent les ressources qui n'ont pas été totalement consommées durant l'année 2025 et que l'association s'engage à utiliser conformément aux souhaits des donateurs.

Fin 2025, les fonds dédiés représentent **266 853** euros.

## Trésorerie

La trésorerie comprend les valeurs mobilières de placement et les disponibilités.

Elle s'élève à **1205 470** euros fin 2025, en diminution de **02%** par rapport à 2024.

Ces fonds se retrouvent sur nos comptes bancaires au 31 décembre 2025. Ils seront dépensés en fonction des plans d'action prévus par le département.

Les ressources sont un sujet prioritaire d'analyse et de réflexion pour leur structure, leurs évolutions avec la signification possible du point de vue de la confiance, la plus ou moins grande liberté d'utilisation. Le suivi de la trésorerie complète les informations obligatoires à rechercher (trésorerie /charges d'activités =219 jours). En 2025 nous avons retrouvé notre situation de trésorerie d'avant investissement.

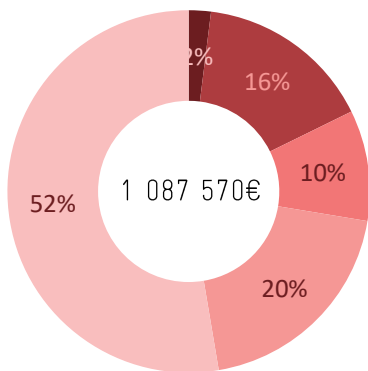
# Politique de réserves

Le Secours populaire a su se constituer des réserves suffisantes pour faire face aux aléas de collecte et aux évènements exceptionnels. Lors de catastrophes naturelles ou d'urgence, elles permettent au Secours populaire de débloquer rapidement des fonds pour agir sur le terrain. Elles permettent aussi la continuité des actions de l'association en cas de situation financière difficile, due par

exemple à une baisse des ressources. Le Secours populaire préconise comme règle de bonne pratique en matière de réserves de disposer de l'équivalent de 6 à 9 mois de dépenses globales pour les comités locaux, et de 9 à 12 mois pour les fédérations départementales. Au niveau national en 2025, les réserves représentent 9 mois de dépenses globales.

## Solidarité en France

Répartition des budgets selon l'activité



- 52 % Pauvreté Précarité  
572 686 €
- 20 % Alimentaire  
214 551 €
- 10 % Animation du réseau solidarité en France  
107 473 €
- 16 % Vacances et Journées bonheur  
171 402 €
- 02 % Pères Noël verts  
21 458 €

## Témoignage

“ Aujourd'hui, la pauvreté touche des jeunes, des salariés, des familles entières, des étudiants, des retraités. Beaucoup travaillent, mais ne parviennent plus à vivre dignement. Les défis se sont intensifiés : santé mentale, fracture numérique, mobilité, conséquences sociales des crises climatiques. Face à des enjeux qui évoluent, nous adaptons nos pratiques et à renforçons notre accompagnement La lutte contre la précarité exige une approche globale, humaine et adaptée à chaque situation. Et chaque action compte pour redonner une place pleine et entière dans la société à ceux qui en sont privés. ”

Fabrice Belin, Secrétaire général de la fédération Nord

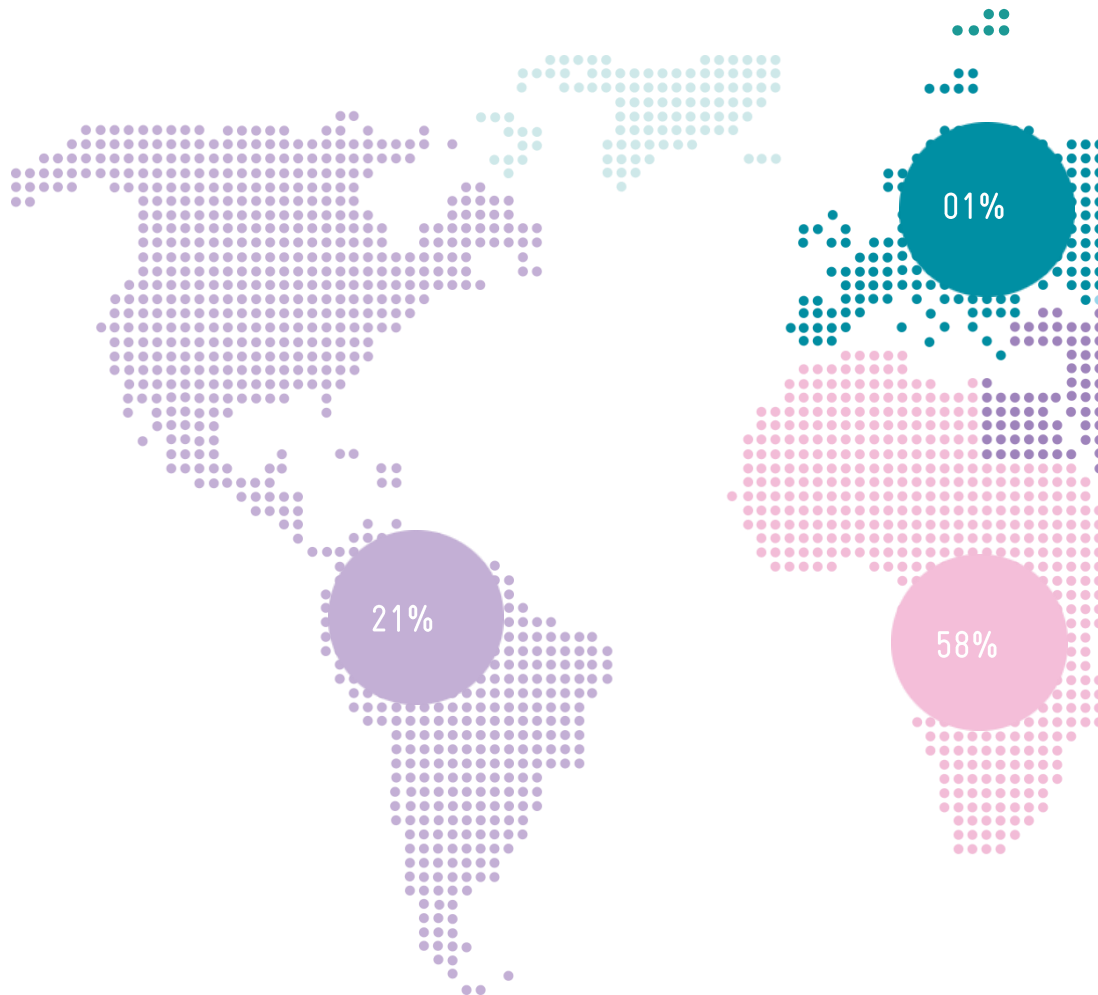


## La solidarité hors de nos frontières

Alors que les besoins sont criants en France, le Secours populaire n'oublie pas les populations confrontées à des situations dramatiques sur d'autres continents. C'est pourquoi il s'efforce de « mondialiser la solidarité » en menant des programmes de développement dans une cinquantaine de pays. Que ce soit sur des programmes

de sécurité alimentaire, de scolarisation, de santé, d'accès aux soins... le Secours populaire agit toujours à l'international avec des partenaires locaux. Ce sont eux les mieux à même d'identifier les besoins des populations dans le respect de leurs habitudes culturelles. Ils peuvent ainsi agir vite et dans la durée.

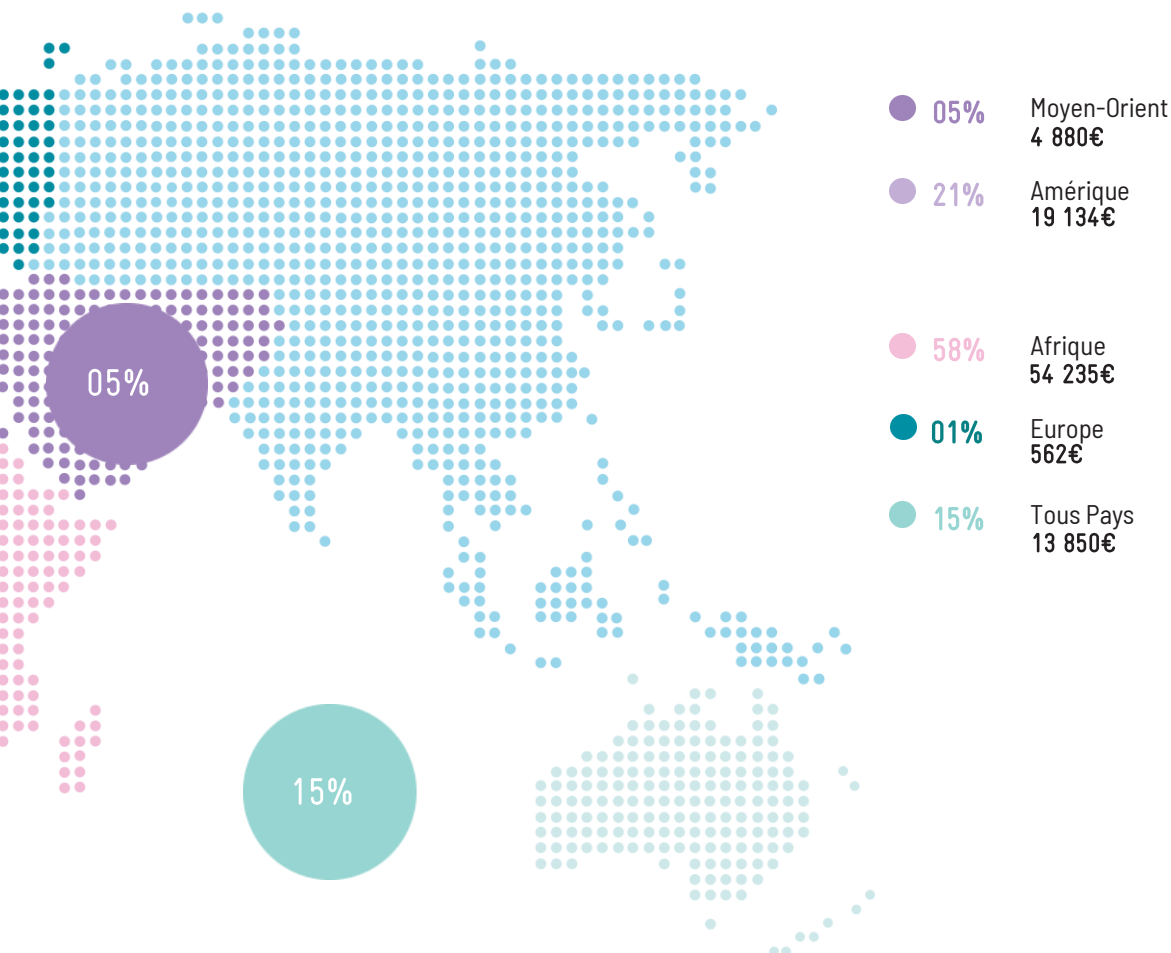
## Répartition des budgets selon la zone géographique



## Témoignage

L'urgence devient le quotidien. Les conflits armés se multiplient, les catastrophes naturelles s'intensifient et les populations les plus précaires sont les premières touchées. Gaza, Madagascar, les Caraïbes... l'année 2025 a une nouvelle fois rappelé combien la solidarité demeure essentielle. Grâce à l'engagement et à la réactivité de nos partenaires locaux, une aide vitale a pu être rapidement apportée aux sinistrés. S'ensuivent des projets de soutien à moyen et long terme. L'objectif ? Accompagner les populations vers un retour à des conditions de vie dignes.

**Nicolas Jaffré, membre du Bureau national**





# Pour un monde plus juste et plus solidaire.

Faites un don, rejoignez-nous.

[contact@spf07.org](mailto:contact@spf07.org)

Les informations présentées dans ce document sont issues des rapports moral et financier, disponibles sur notre site web ou par demande écrite.



Merci de votre soutien. Votre don ouvre droit à une réduction d'impôt égale à 75 % du montant de votre versement, dans la limite du plafond de 2 000 € jusqu'au 31 décembre 2026. Au-delà de ce plafond, la réduction est de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.